Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260910-DEL09_10092026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 10 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 03 septembre 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. Madame Maryvonne CHALVET, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	AVANCE DE TRÉSORERIE – BUDGETS ANNEXES CAMPINGS, PORT CENTRE, PORT DES HÔPITAUX 2026-2027
09	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	23
MANDANTS	04
ABSENTS	00
APTES A VOTER	27

CONVOCATION	03-09-2026
RÉUNION	10-09-2026
AFFICHAGE	14-09-2026
TRANSMISSION	15-09-2026

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
RENAUT Sylvain	Maire	X			
PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
LE GALL Olivier	3è Adjoint			X	Maryvonne CHALVET
LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
PIERRE Fréderic	5è Adjoint	X			
BELLETTRE Michel	Conseiller			X	Michel PESLIER
LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
FRARE Pascale	Conseillère	X			
DETREZ Nicole	Conseillère			X	Frédéric PIERRE
HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
NOUET Soizic	Conseillère	X			
METAYER Christophe	Conseiller	X			
LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
HOUZE Laurent	Conseiller	X			
TALBOURDET Gwenaelle	Conseillère	X			
L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
BRECHARD Benoit	Conseiller	X			
ANDRE Ludovic	Conseiller			X	Nathalie HUGUET
COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
CONAN Alain	Conseiller	X			
GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
PASCO Mickaël	Conseiller	X			
GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS	23	00	04	

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260910-DEL09_10092026-DE

09 – AVANCE DE TRESORERIE – BUDGETS ANNEXES CAMPINGS, PORT CENTRE, PORT DES HOPITAUX – 2026/2027

VISAS REGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le décalage entre l'engagement des dépenses d'exploitation et l'encaissement des recettes pour les budgets annexes des campings, du Port Centre et du Port des Hôpitaux,

Considérant la possibilité d'optimiser la gestion de trésorerie de la commune en mobilisant les excédents du budget principal plutôt que de recourir à des financements bancaires de court terme,

Considérant la présentation faite en Commission « Budget Finances Ressources Communales » réunie le 27 août 2026,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'AUTORISER le Maire à réaliser des avances de trésorerie du budget principal vers les budgets annexes campings, port centre et port des hôpitaux selon les modalités suivantes :

- Le Maire transmet au comptable public des ordres de versement de trésorerie du budget principal vers les budgets annexes campings, port centre et port des hôpitaux ou des ordres de reversement de trésorerie des budgets annexes vers le budget principal. Le nombre d'ordre de versement ou de reversement n'est pas limité dans l'année,
- Le montant maximum de l'avance consentie par le budget principal aux budgets campings, port centre et port des hôpitaux ne pourra pas dépasser 500 000 €,
- L'avance de trésorerie peut être réalisée du 14 septembre 2026 au 13 septembre 2027.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.